

## Enjeux de la langue, enjeux de l'enseignement

Danielle Coulombe, *Coloniser et enseigner. Le rôle du clergé et la contribution des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel*

*Secours à Hearst. 1917-1942.* Ottawa, Le Nordir, 1998

Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'Enjeu de la langue française en Ontario français.* Sudbury, Prise de parole, 1999

Michel Bock

Numéro 104, novembre 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/41769ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

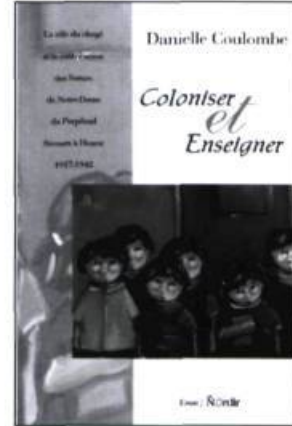
Citer ce compte rendu

Bock, M. (1999). Compte rendu de [Enjeux de la langue, enjeux de l'enseignement / Danielle Coulombe, *Coloniser et enseigner. Le rôle du clergé et la contribution des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Hearst. 1917-1942.* Ottawa, Le Nordir, 1998 / Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'Enjeu de la langue française en Ontario français.* Sudbury, Prise de parole, 1999]. *Liaison*, (104), 29–30.

# Enjeux de la langue, enjeux de l'enseignement

Michel Bock

Danielle Coulombe,  
*Coloniser et enseigner. Le rôle  
du clergé et la contribution des  
Sœurs de Notre-Dame du  
Perpétuel Secours à Hearst.  
1917-1942.*  
Ottawa, Le Nordir, 1998.



**Faire la recension** de deux ouvrages aussi dissemblables en apparence que ceux-ci pourrait s'avérer une aventure périlleuse. En effet, quels liens pourrait-on bien faire entre une étude historique du clergé canadien-français de Hearst durant l'entre-deux-guerres et un recueil d'études socio-linguistiques portant sur l'Ontario français contemporain? Les recoupelements thématiques sont pourtant possibles et présentent, malgré les divergences méthodologiques et contextuelles, un intérêt certain.

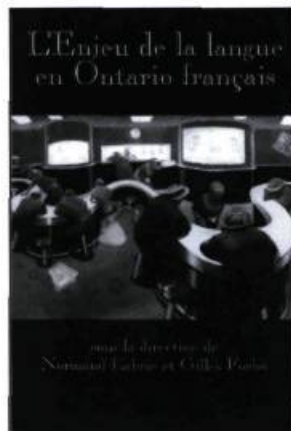
L'ouvrage de Coulombe, *Coloniser et enseigner*, analyse la contribution du vicaire apostolique de Hearst, Mgr Joseph Hallé, ainsi que celle des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours à la fondation d'une communauté française et catholique dans cette région du Nord-Est ontarien. C'est la course aux chemins de fer du début du siècle qui, en 1912, permettra la fondation de Hearst. Rappelons aussi que nous sommes au seuil de la Première Guerre mondiale et que l'affrontement entre l'impérialisme canadien-anglais et le nationalisme autonomiste qu'incarne à l'époque Henri Bourassa est poussé à son paroxysme, comme en témoigne la crise de la conscription de 1917. Un dernier élément, et non le moindre, complète ce tableau : l'infâme Règlement XVII qui bat son plein en Ontario depuis 1912 en interdisant presque complètement l'enseignement du et en français. Jamais le sentiment francophobe ne s'était exprimé avec autant de virulence dans cette province. Le projet de Mgr Hallé et des Sœurs de NDPS relevait donc, dans un tel contexte, d'une grande audace.

Triplement minoritaires (parce que canadiens-français, catholiques et loin des grands centres) par rapport à l'establishment anglo-protestant du Sud, les colons canadiens-français durent relever de nombreux obstacles à leur projet de colonisation agricole. Le gouvernement ontarien, qui s'intéressait davantage aux ressources forestières de la région, ne leur fut jamais d'un très grand secours à ce niveau.

Une des grandes forces de cet ouvrage est d'avoir reconstruit avec beaucoup de précision les liens de solidarité ethno-culturelle qui unissaient les élites canadiennes-françaises de Hearst et celles du Québec, liens qu'on ne peut se rappeler aujourd'hui sans un brin de nostalgie. Le Canada français était un projet de société politico-national bien concret qui débordait le seul cadre québécois. Dans cette entreprise, le clergé joua un rôle de premier plan, en particulier en milieu minoritaire où il jeta les bases des innombrables institutions françaises (écoles, collèges, hôpitaux, orphelinats, etc.) que les gouvernements provinciaux se refusèrent bien souvent à créer. Le rôle central que tenait l'école dans ce réseau institutionnel, à Hearst comme ailleurs, était tributaire de l'importance quasi absolue que l'on accordait à l'éducation dans la reproduction et l'expansion culturelles de la nation canadienne-française.

Comme *Coloniser et enseigner*, *L'enjeu de la langue en Ontario français* voit en l'école l'un des plus importants agents de socialisation de la communauté franco-ontarienne. La plupart des textes qui y sont contenus abordent quelques-uns des principaux défis auxquels est confrontée l'école franco-ontarienne contemporaine en tant que lieu de transmission culturelle et de formation identitaire. Sur ce plan, les pressions contradictoires qu'elle

«Le piège du bilinguisme s'avère donc fort pernicieux, ce qui n'empêche pas un certain nombre de Franco-Ontariens de s'y laisser prendre [...]»



Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.),  
*L'Enjeu de la langue française en Ontario français*.  
Sudbury, Prise de parole, 1999.

subit l'obligent nécessairement, dit-on, à un réaménagement de son mandat et de sa raison d'être. Sans abandonner sa mission historique, celle de garantir la présence d'un des peuples fondateurs du pays en terre ontarienne, l'école française doit également composer avec la diversité ethnique qui caractérise dorénavant la francité ontarienne<sup>1</sup> et s'acquitter de la tâche de préparer ses élèves à un marché du travail où l'anglais constitue la norme. Le modèle de l'école française protégée par le rempart agricole tel que décrit par Coulombe ne s'appliquerait plus à une communauté qui cherche sa place sous le soleil de la modernité.

Cette dichotomie *tradition - modernité* est d'ailleurs un thème qui revient sous différentes formes dans ce recueil et qui se pose avec acuité dès que l'on cherche à comprendre la relation qu'entretient une minorité culturelle avec la société majoritaire dans le contexte d'une société industrialisée. Comment, en effet, les Franco-Ontariens peuvent-ils soustraire leur système scolaire (et l'ensemble de leurs institutions) à la logique homogénéisante de l'État-nation canadien-anglais, préserver et développer un patrimoine historique et culturel distinct, tout en s'ouvrant aux francophones de divers horizons qui se retrouvent chez eux? Comme solution à ce dilemme, certains ont proposé la très problématique notion de bilinguisme. De handicap qu'elle était, la langue française se transformerait ainsi en «atout» économique considérable sur le marché du travail. Mais prise à l'extérieur de sa relation avec la langue anglaise dans le système idéologique du bilinguisme, elle ne dispose plus d'aucune valeur en soi. Telle se veut la réalité d'une société industrialisée qui cherche à éliminer la diversité en l'assimilant à la société majoritaire. Le piège du bilinguisme s'avère donc fort pernicieux, ce qui n'empêche pas un certain nombre de Franco-Ontariens de s'y laisser prendre, comme en témoignent les nombreux locuteurs étudiés par les auteurs de *L'Enjeu de la langue en Ontario français*. Voilà pourquoi il faut s'inquiéter d'une fâcheuse tendance, repérable dans certains des textes du recueil, à accepter sans broncher la relativité linguistique à outrance, sorte de nivellement linguistique par le bas, et ce au nom du principe de la «démocratisation de l'éducation». Les normes linguistiques, selon Diane Gérin-Lajoie et Normand Labrie sont «arbitraire[s]» et «constamment redéfinie[s] par les gens qui se trouvent au centre du "pouvoir linguistique", c'est-à-dire ceux qui détiennent un plus grand capital linguistique» (p. 87). Le bilinguisme, s'il développe un répertoire linguistique en marge de la norme, permettrait toutefois «une plus grande flexibilité cognitive» (p. 86). De telles affirmations ont de quoi surprendre. Qui oserait contester l'idée, développée à maintes reprises par plusieurs sociologues, dont Roger Bernard (*Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998), qu'en milieu franco-ontarien, le bilinguisme, lorsque intégré au discours identitaire, mène tout droit, au fil des générations, à l'unilinguisme anglais? Les Franco-Ontariens, même si l'anglais leur est souvent imposé, seront français ou ne seront pas.

Les deux ouvrages, lorsque considérés l'un par rapport à l'autre, permettent de saisir quelques-unes des dimensions les plus problématiques de l'évolution du réseau institutionnel de l'Ontario français. On doit leur reconnaître le mérite d'avoir relancé un débat nécessaire sur l'importance de ce réseau, mais aussi sur sa forme et les principes qu'il se doit de véhiculer. ●

<sup>1</sup> Il est à noter que lorsqu'il est question de diversité ethnique, c'est surtout le milieu torontois qui est évoqué.

Michel Bock, diplômé en histoire, s'intéresse particulièrement à la société canadienne-française.